Refus de soins (Marie STUTZ)

Objectifs

Adapter au mieux sa réaction face à un refus de soin d'une personne accompagnée/soignée

Formateur.trice

Marie STUTZ

Psychologue

Note

Lors de la dernière session, le taux de satisfaction du groupe s'élevait à :

8.8/10

Tarifs

Coût de la formation - Tarif : 575€

Organisation

Construction du groupe :
18 personnes

2 jours

Public et Prérequis

Formation à destination des professionnels du secteur sanitaire et médicosocial (AES, AS, auxiliaires de vie, MK, ergothérapeutes, IDE…)

Contenu

Le refus de soins place les professionnels dans une situation délicate. Cette formation basée sur deux jours permettra à travers des séquences théoriques et des mises en situation pratiques, de reprendre les concepts globaux de la notion de refus de soin mais aussi les cas exceptionnels et particuliers qui peuvent arriver dans notre pratique. La place de la communication et du non-jugement étant très importante dans la relation avec le patient, les participants apprendront comment mieux communiquer mais aussi comment réagir face à un refus de soin.

Programme de la formation

Le refus de soin :

- Définition
- Ce que dit la loi pour la personne et pour le professionnel
- Le devoir d'information et informer le patient des conséquences de ce refus
- La traçabilité dans le dossier, attestation du refus de soin
- Quelles peuvent être les raisons du refus de soin ?

Le consentement :

- Le consentement oral et le consentement écrit pour certains actes médicaux (IVG, don et utilisation de gamètes, stérilisation à visée contraceptive …)
- Les Limites à l'exigence de consentement : Urgence – obligation de soins- démence sévère – patient alcoolisé – TS – patient hors d'état d'exprimer sa volonté – consentement de la personne mineure – consentement des majeurs protégés
- Comment mieux communiquer pour amener le patient au consentement ?

Différentes techniques de communication

L'importance de l'histoire de vie du patient

Moyens pédagogiques et pratiques

- Lieu : salle adaptée à l'effectif
- Alternance des séquences théoriques (Supports Polycopiés fournis aux stagiaires et projection d'un diaporama) puis des séquences pratiques en binômes sous surveillance et supervision du formateur.

Modalités de suivi de l'exécution du programme et d'évaluation

- Feuilles d’émargement (par ½ journées) : signature des participants et contre-signature du formateur.
- Évaluation des apports de la formation :
    - Quizz – questionnaires
    - Correction des gestes techniques au décours de la pratique
    - Échanges autour des cas emblématiques
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Accès aux personnes handicapées

Attestation d’accessibilité recevant du public (ERP 5ème catégorie).

Programme détaillé de la formation

Jour 1	Contenus	Pédagogie	
	<u>OBJECTIF PEDAGOGIQUE INTERMEDIAIRE</u> : *Être au clair avec les différents textes de loi concernant le refus de soin* *Repérer les cas particuliers dans le refus de soin* *Identifier les motivations chez le patient du refus de soin*		
08h30 09h00	**Accueil des stagiaires** **Présentation de la formation et de l'ensemble des participants**	**ÉCHANGES**	Remise de support pédagogique – Tour de table – questions sur les attentes des stagiaires
09h00 10h30	**Formulation individuelle des objectifs de formation et partage des situations de refus sur le terrain** **Quiz de connaissances autour du refus de soin** **Définition du refus de soin**	**THÉORIQUE** **ÉCHANGES**	Projection du diaporama -supports audio visuels – discussions
	Pause		
10h45 12h30	**Le refus de soin, ce que dit la loi** **Le devoir d'information et informer le patient des conséquences de ce refus** **La traçabilité dans le dossier, attestation du refus de soin**	**THÉORIQUE** **ÉCHANGES**	Projection du diaporama -supports audio visuels – discussions
	Repas		
13h30 14h30	**Le consentement oral et le consentement écrit pour certains actes médicaux (IVG, don et utilisation de gamètes, stérilisation à visée contraceptive …)**	**THÉORIQUE** **ÉCHANGES**	Projection du diaporama -supports audio visuels – discussions
14h30 15h30	**Limites à l'exigence de consentement** Urgence – obligation de soins- démence sévère – patient alcoolisé – TS – patient hors d'état d'exprimer sa volonté – consentement de la personne mineure – consentement des majeurs protégés **Quelles peuvent être les raisons du refus de soin ?**	**THÉORIQUE** **ÉCHANGES**	Projection du diaporama -supports audio visuels – discussions
	Pause		
15h45 16h30	**Le refus de soin chez les soignants, ce que dit la loi** Le patient ne doit pas en pâtir mais cette faculté existe	**THÉORIQUE** **ÉCHANGES**	Projection du diaporama -supports audio visuels – discussions
Jour 2	**Contenus**	**Pédagogie**	

	<u>OBJECTIF PEDAGOGIQUE INTERMEDIAIRE</u> : *Réagir lors d'un refus de soin et adopter une bonne posture* *Communiquer avec la personne pour tenter de la convaincre lors des situations de refus de soin*		
08h30 10h30	**Accueil des stagiaires**	**ÉCHANGES**	Tour de table – questions sur les points de la veille si nécessaire
	Pause		
10h45 12h30	**Comment mieux communiquer pour amener le patient au consentement** Avoir un objectif clair – développer son acuité sensorielle – développer sa flexibilité comportementale – établir sa relation – écoute et reformulation – synchronisation – s'accorder et guider avec des questions ouvertes et fermées – respecter le choix du patient – posture dans le non-jugement – informer le patient et valider son choix	**THÉORIQUE** **ÉCHANGES**	Projection du diaporama -supports audio visuels – discussions
	Repas		
13h30 14h30	**Différentes techniques de communication**	**THÉORIQUE** **ÉCHANGES**	Démonstration par la formatrice puis application pratique en binôme sous supervision du formateur
14h30 15h30	**L'importance de l'histoire de vie du patient**	**THÉORIQUE** **ÉCHANGES**	Projection du diaporama -supports audio visuels – discussions
	Pause		
15h45 16h30	**Evaluation de fin de formation et de l'Objectif Opérationnel** **Questionnaire oral et écrit de satisfaction et de connaissances**	**ÉCHANGES** **RÉFLEXIVE**	Questionnements mutuels – participation active des stagiaires